



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 66534

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement de l'enseignement des langues vivantes à l'école élémentaire. Récemment, il a déclaré devant les IA-IPR de langues que, à court terme, dès juin 2006 pour les germanistes, aux termes du récent accord franco-allemand, les élèves devraient se voir délivrer par nos professeurs les certifications européennes, qui seront progressivement adaptées aux examens nationaux. Sur le terrain, des efforts restent toutefois à mener encore pour atteindre ces objectifs. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement pour permettre de réaliser les objectifs, en particulier concernant le dédoublement des classes de langue.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66534

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5511